



Höch

UNITES FRANÇAISES DE LA

WAFFEN-SS



Höch

G. D. V. F. E.

UNITES FRANÇAISES DE LA

WAFFEN-SS

JEUNE FRANÇAIS la WAFFEN-SS t'attend!

ENGAGE-TOI
DANS LE REGIMENT FRANÇAIS
DE LA WAFFEN-SS!

Qu'est ce que la Waffen-SS?

La Waffen-SS constitue la troupe d'élite qui combat à l'est contre le bolchévisme. A côté de volontaires allemands, la Waffen-SS est composée de volontaires norvégiens, danois, hollandais, flamands, wallons et suisses, auxquels viennent s'ajouter maintenant des volontaires français. Volontaires politiques, unis par une étroite fraternité d'armes, les Waffen-SS sont les meilleurs soldats du socialisme européen. Ils combattent pour que se réalise la parole d'Adolf Hitler: "Aucun état bourgeois ne survivra à cette guerre!"

Comment sont constituées les unités françaises de la Waffen-SS?

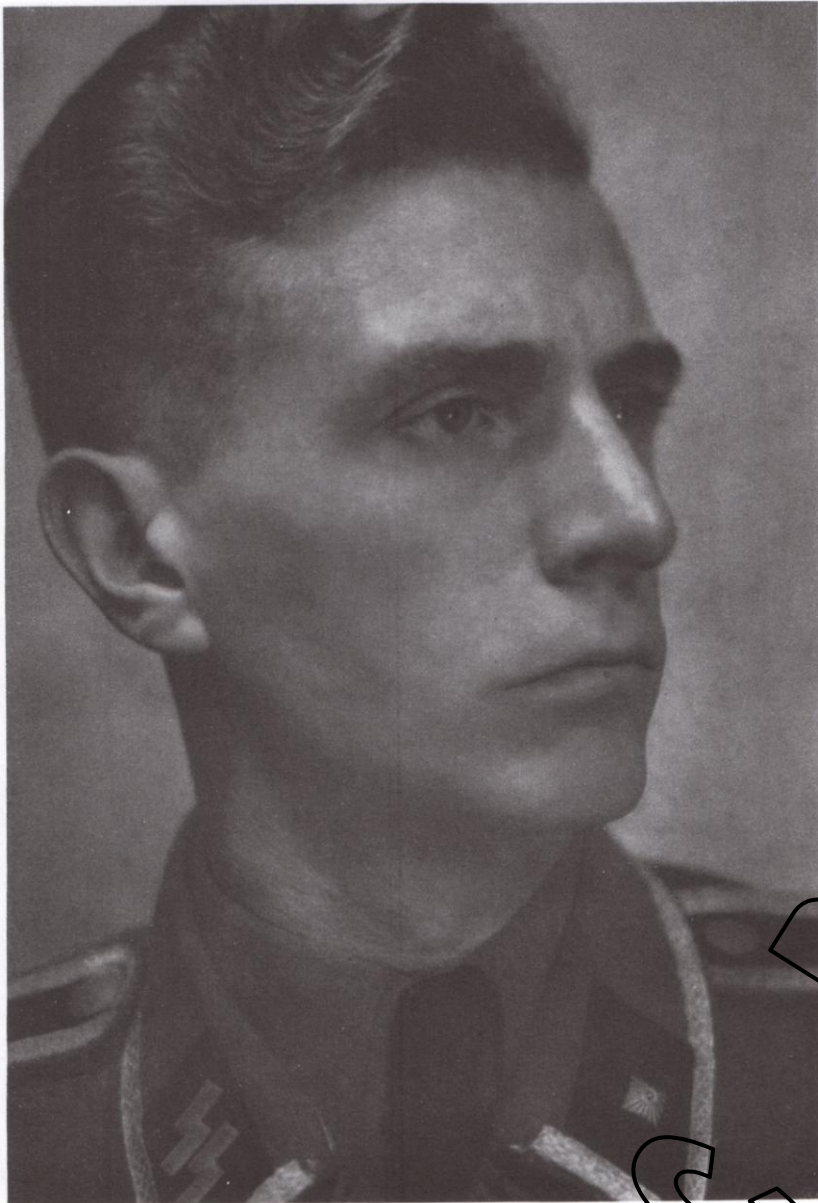
La constitution d'unités françaises, au sein de la Waffen-SS, vient d'être autorisée. Les Français, travaillant en France ou en Allemagne, s'ils remplissent les conditions requises, peuvent s'engager dans ces unités, quelque soit leur poste ou leur emploi. Ces engagements sont autorisés par le gouvernement français, en vertu de la loi No. 428 publiée au Journal officiel français No. 175 au 23 juillet 43, qui garantit aux volontaires en plus des avantages indiqués sur cette notice le bénéfice des lois et règlements français relatifs à la Légion des Volontaires Français contre le bolchévisme.

Ainsi c'est leur Patrie, en même temps que l'Europe, que serviront les volontaires français de la Waffen-SS et à eux s'adressent également les paroles que le Maréchal Pétain prononçait le 7 novembre 1941, en s'adressant aux engagés de la L. V. F.:

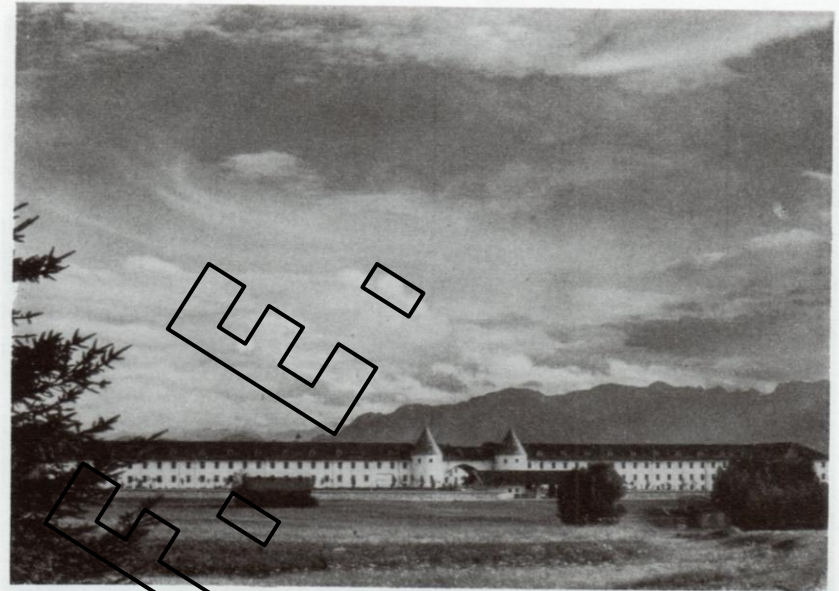
"C'est votre Pays que vous protégez ainsi, en sauvant également l'espoir d'une Europe réconciliée".



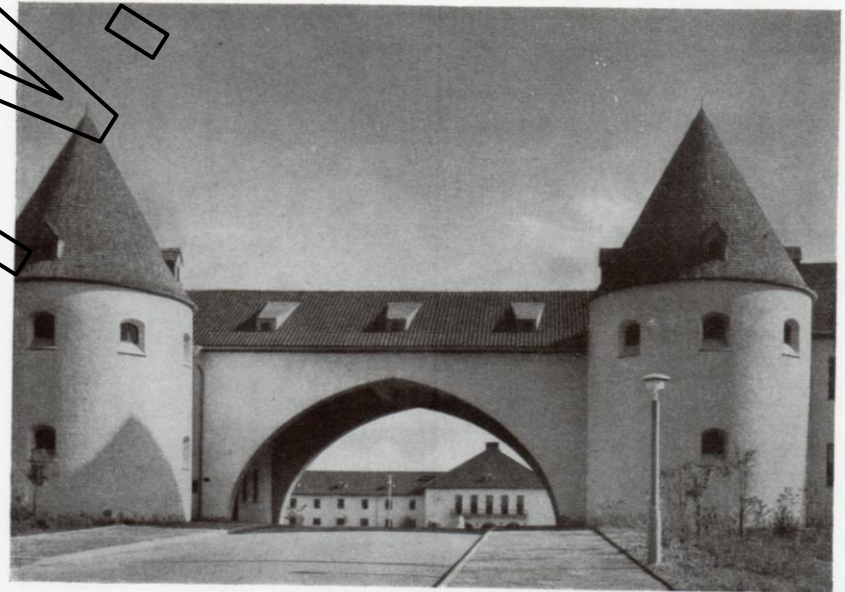
Force et fierté des soldats de la SS combattant pour l'indépendance de l'Europe.



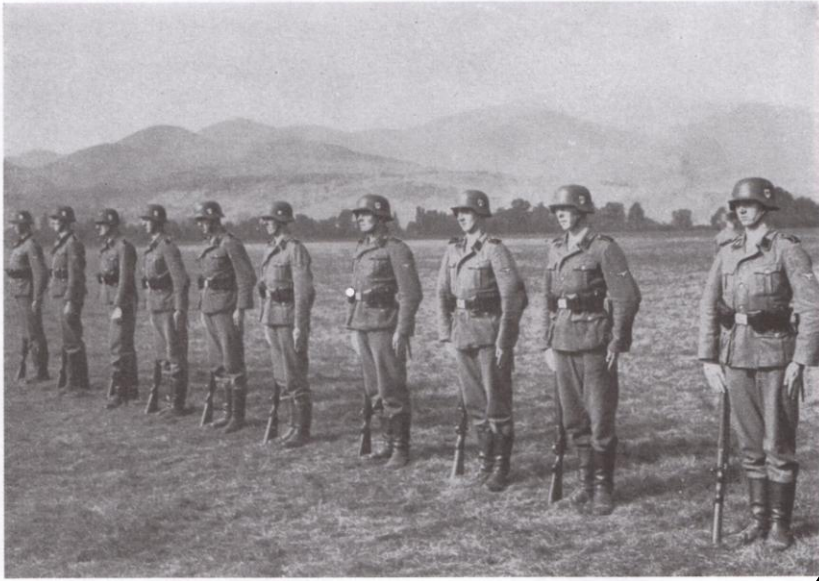
*Le sous-officier-77 doit être un exemple constant pour ses hommes.
Il les commande, mais il en est aussi le premier camarade.*



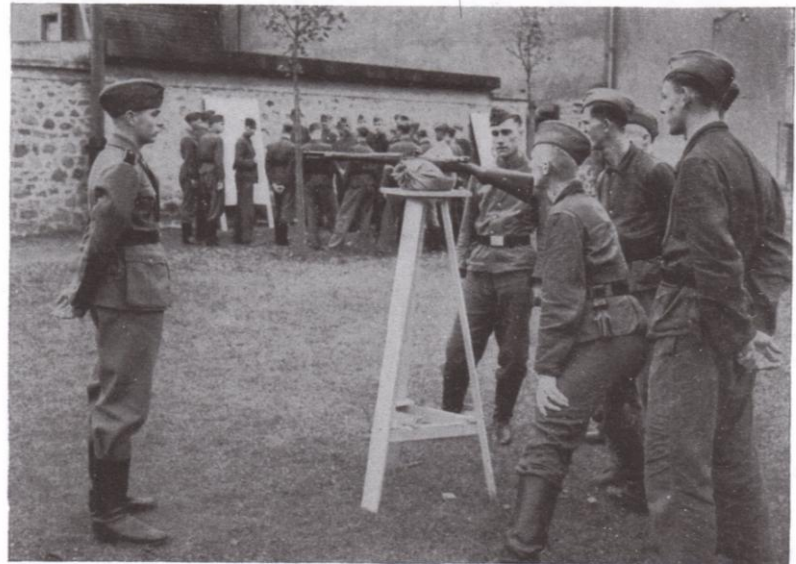
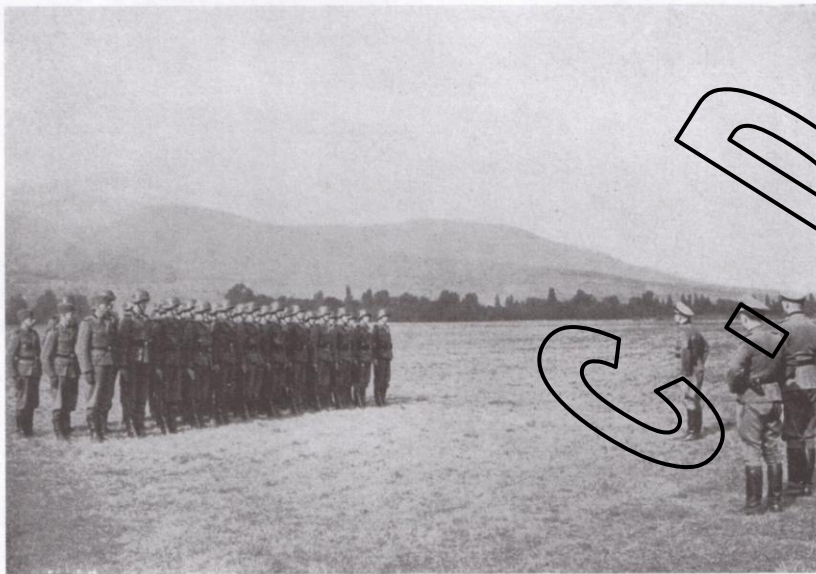
*L'école des futurs officiers-77 accueille tous ceux qui se montrent
dignes d'être des conducteurs d'hommes.*



Site grandiose. bâtiments d'une architecture sobre mais exaltante.

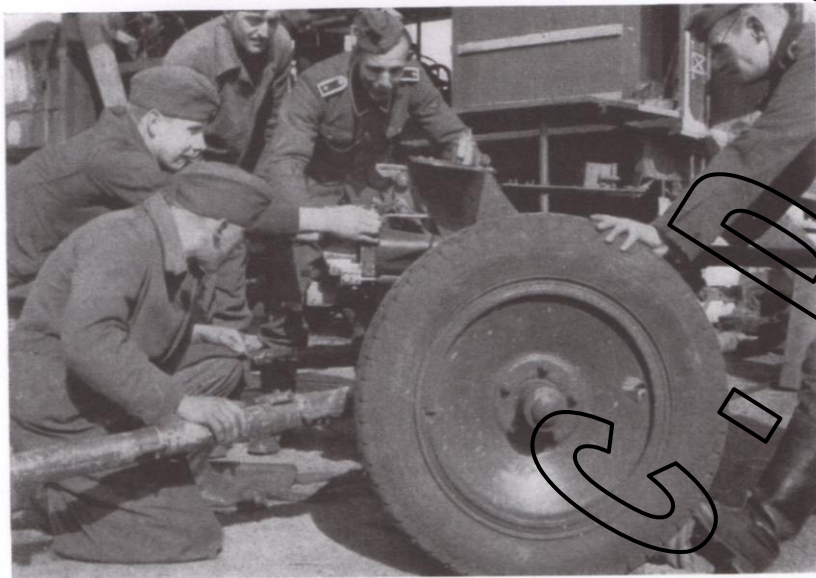


L'instruction des soldats ff est approfondie; il faut qu'ils connaissent parfaitement l'usage des armes qu'ils utiliseront au front.





Théories en plein air, étude pratique des armes sont la base de l'instruction du soldat W.



Conditions d'engagement.

A l'exception des juifs et de ceux qui ont encouru une condamnation infamante, tous les Français, célibataires ou mariés, normalement développés, aptes aux exigences d'une instruction militaire, peuvent s'engager à la Waffen-SS.

Age: 17-40 ans. Taille minima: 1.62 m.

Indépendamment des avantages précisés plus loin (solde, soutien familial etc.), les volontaires sont assurés de retrouver à leur démobilisation au moins la situation qu'ils occupaient lors de leur engagement.

Les droits des volontaires et de leurs familles sont garantis à la fois par les lois françaises relatives aux engagements dans la Waffen-SS et d'autre part, par les bureaux de la Waffen-SS et le "Fürsorgeoffizier der Waffen-SS".

Conditions d'avancement dans la Waffen-SS.

Les volontaires, simples soldats lors de leur engagement, qui présenteront les aptitudes requises, pourront être admis dans les écoles de sous-officiers ou d'officiers de la Waffen-SS. L'admission dans ces écoles ne sera pas déterminée par les diplômes ou les titres universitaires des candidats, mais seulement par les qualités personnelles dont ils auront fait preuve et par leur aptitude au commandement.

Le commandement sera exercé conjointement par des officiers Allemands et Français. Les officiers et sous-officiers français auront la possibilité de récupérer leur grade et d'y recevoir un commandement après un stage aux écoles d'officiers et sous-officiers de la Waffen-SS. Le stage comportera un complément d'instruction et des épreuves de capacité et aptitude au commandement.

En outre, les volontaires simples soldats, présentant les aptitudes requises pourront également être admis dans ces mêmes écoles.

SITUATION MATERIELLE DES ENGAGÉS DANS LA WAFFEN-SS.

Situation générale des engagés français.

Au sein de la Waffen-SS aucune différence n'est faite entre les volontaires. Ils ont tous le régime des Waffen-SS allemands. La Waffen-SS étant la grande famille des jeunes combattants de la nouvelle Europe, les volontaires français auront donc exactement les mêmes devoirs et obligations, mais aussi les mêmes avantages que leurs camarades allemands, norvégiens, danois, hollandais, flamands, wallons ou suisses.

Habillement.

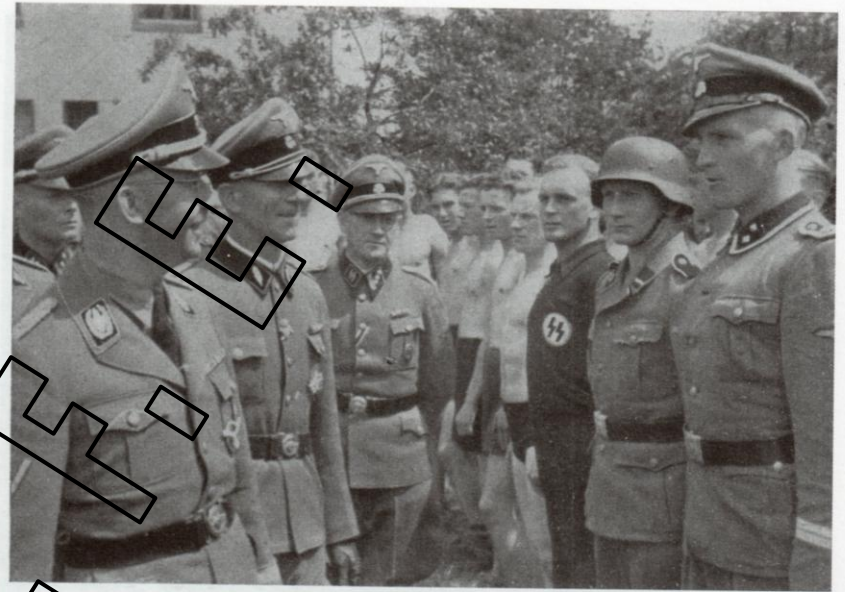
Les Waffen-SS portent tous la même tenue, quelle que soit leur nationalité. Chaque volontaire français, dès qu'il aura été reconnu apte au service recevra donc un équipement complet, chaussures, chaussettes, chemises, maillots etc.

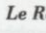
Nourriture.

Les unités de Waffen-SS recevront une nourriture rigoureusement identique à celle de l'armée allemande.



„Un esprit sain dans un corps sain“.



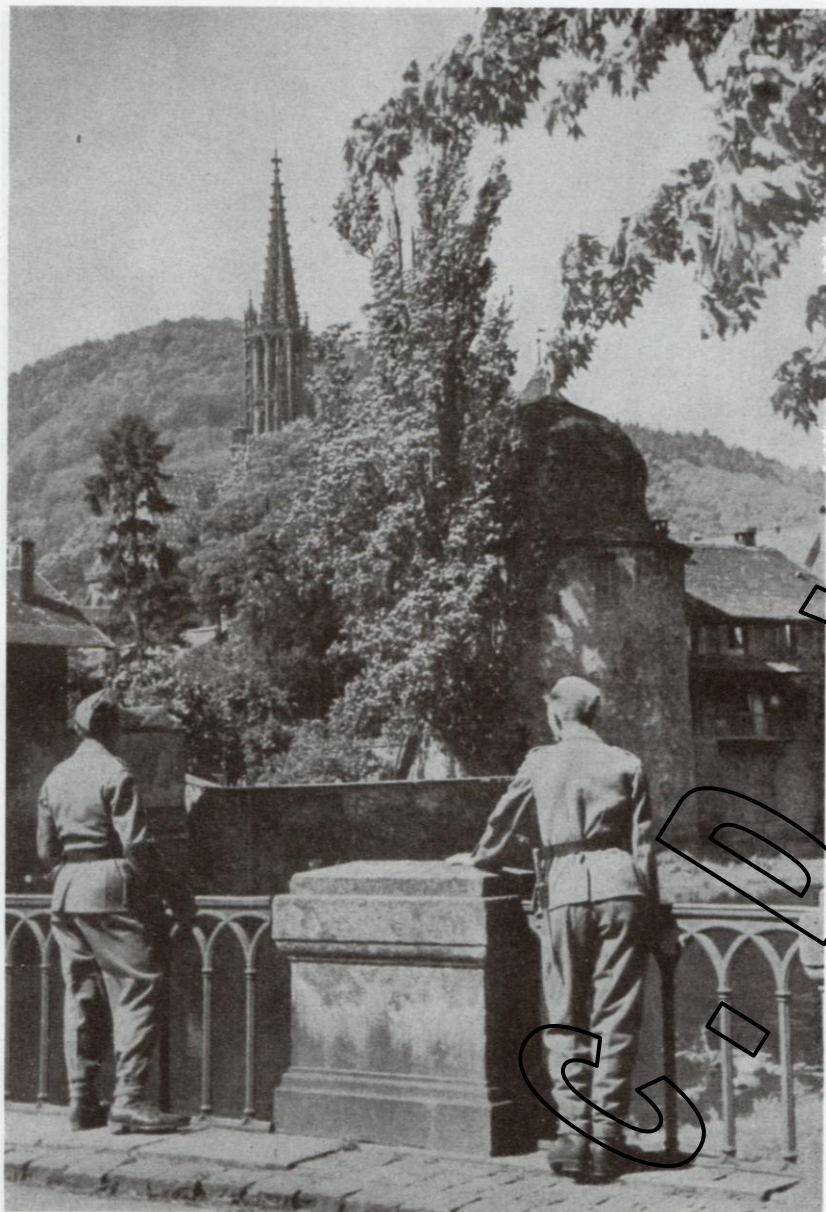
Le Reichsführer- félicite les soldats qui se sont distingués dans des compétitions sportives.



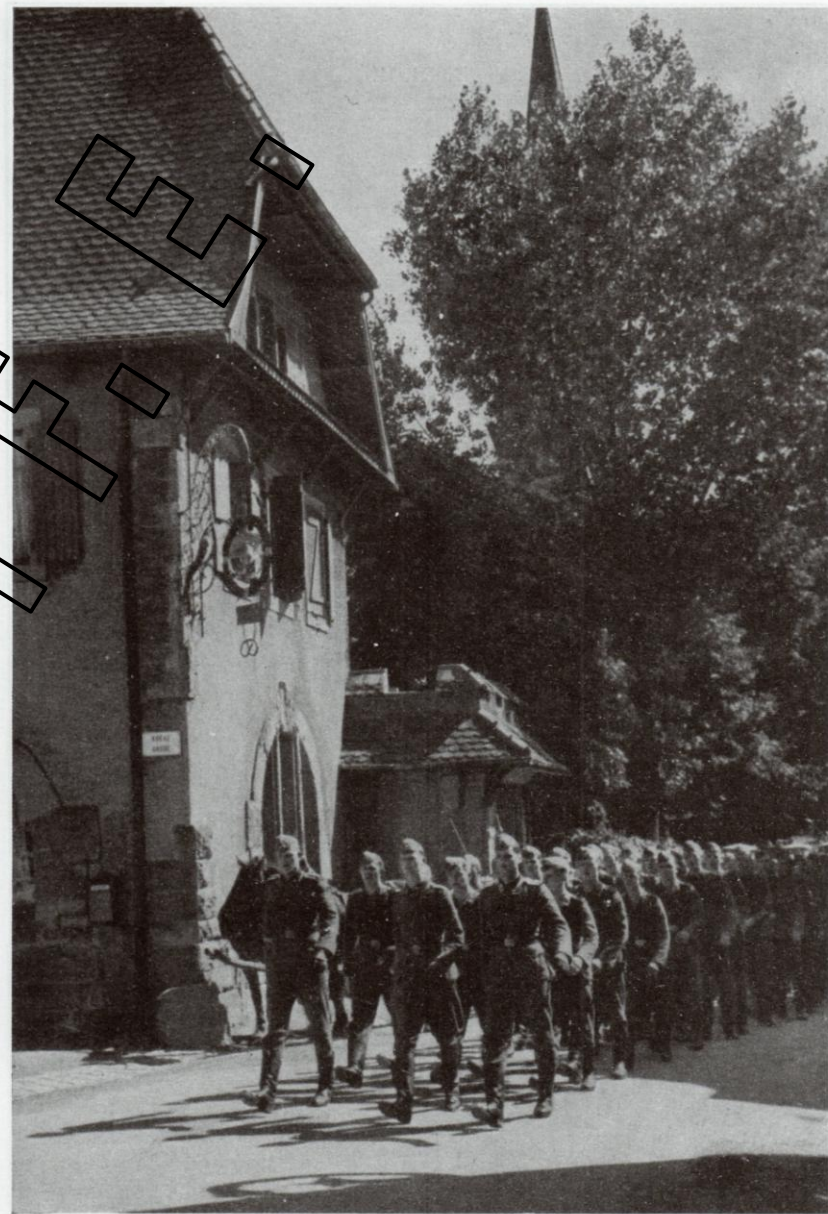


Dans une atmosphère de franche camaraderie, les soldats se reposent après la journée d'exercice.





Dans la vieille cité, les chants des soldats en



marche se heurtent aux antiques murailles.

I. SOLDE

La solde est payée directement à chaque volontaire, conformément au barème ci-dessous:

§-Mann et Sturmmann	-soldat	Fr. 600.-
Rottenführer	-caporal	Fr. 720.-
Unterscharführer	-sergent	Fr. 840.-
Scharführer	-sergent de carrière	Fr. 900.-
Oberscharführer	-sergent-chef	Fr. 1050.-
Hauptscharführer	-adjudant	Fr. 1200.-
Sturmscharführer	-adjudant-chef	Fr. 1200.-
Untersturmführer	-sous-lieutenant	Fr. 1440.-
Obersturmführer	-lieutenant	Fr. 1620.-
Hauptsturmführer	-capitaine	Fr. 1920.-
Sturmabführer	-commandant	Fr. 2160.-

En outre tous les volontaires, quel que soit leur grade, reçoivent un supplément de Frs. 20.- par jour tant qu'ils se trouvent en première ligne. Tous les officiers reçoivent une indemnité mensuelle d'habillement de Frs. 600.-.

II. SOUTIEN FAMILIAL

A - Soutien de la femme. L'allocation est basée sur le revenu net antérieur du volontaire, suivant une échelle dégressive à savoir:

jusqu'à Frs. 2000.-	l'allocation s'élève à Frs. 1600.-
" Frs. 3000.-	" " à Frs. 2100.-
" Frs. 4000.-	" " à Frs. 2600.-
" Frs. 5000.-	" " à Frs. 3000.-
" Frs. 6000.-	" " à Frs. 3500.-
" Frs. 7000.-	" " à Frs. 3600.-
" Frs. 8000.-	" " à Frs. 4000.-
" Frs. 9000.-	" " à Frs. 4500.-
" Frs. 10 000.-	" " à Frs. 4600.-
" Frs. 12 000.-	" " à Frs. 5000.-
" Frs. 14 000.-	" " à Frs. 5500.-
au-delà de 14 000.-	" " à Frs. 6000.-

B - Indemnité aux enfants. Outre l'allocation à la femme, il sera alloué pour chaque enfant de moins de 16 ans:

a) demeurant avec la femme ou les parents du volontaire Frs. 400.-

b) ne demeurant pas avec la femme ou les parents du volontaire Frs. 600.-

C - Indemnité aux parents. Il est accordé au père ou à la mère du volontaire une allocation spéciale dans les cas où celui-ci intervenait pour au moins un quart dans le revenu de la famille. L'allocation est calculée suivant le barème ci-dessous:

Pour une aide de Frs. 700.- au moins	1 parent	Frs. 700.-	2 parents	1000.-
Frs. 701.- à 1000.-	"	Frs. 1000.-	"	1500.-
Frs. 1001.- à 1500.-	"	Frs. 1500.-	"	1600.-
Frs. plus de 1500.-	"	Frs. 1500.-	"	1800.-

Il est admis que l'aide apportée par le volontaire ne saurait dépasser les deux tiers de son propre revenu, un tiers étant considéré comme nécessaire à ses propres besoins.

En outre, il est accordé pour chaque frère ou sœur de moins de 16 ans une allocation de Frs. 200.-.

D - Indemnité de loyer. En supplément à l'allocation prévue ci-dessus au § II (A u. B) il est versée une indemnité égale au loyer effectivement payé par la femme du volontaire. Si le volontaire ou la femme sont propriétaires d'une habitation, il est alloué une indemnité basée sur la valeur locative de l'habitation.

Il n'est pas alloué d'indemnité de loyer aux parents du volontaire (§ II C).

III. ALLOCATION AUX CÉLIBATAIRES

Les volontaires célibataires n'ayant ni enfants ni parents à soutenir reçoivent une allocation suivant le barème ci-dessous. Cette allocation ne leur est pas versée directement mais créditée à leur compte. Il leur est loisible de faire venir en France des sommes à valoir sur ce compte.

§-Mann et Sturmmann	Frs. 1200.-	Hauptscharführer et	Frs. 2900.-
Rottenführer	Frs. 1500.-	Sturmscharführer	Frs. 4200.-
Unterscharführer	Frs. 2100.-	Untersturmführer	Frs. 4600.-
Scharführer	Frs. 2600.-	Obersturmführer	Frs. 6800.-
Oberscharführer	Frs. 2800.-	Hauptsturmführer	Frs. 8000.-
		Sturmabführer	Frs. 8000.-

IV. PENSIONS

En ce qui concerne les Pensions d'invalidité et les pensions aux ayants droit des volontaires disparus, le régime est identique à celui de tous les membres de l'armée allemande. Il est notoire que celui-ci garantit aux invalides des conditions très libérales.

V.

La fixation et le règlement des différentes allocations familiales est effectué par le „Fürsorgeführer der Waffen-SS", qui examinera également tous les cas spéciaux non prévus dans l'exposé ci-dessus.

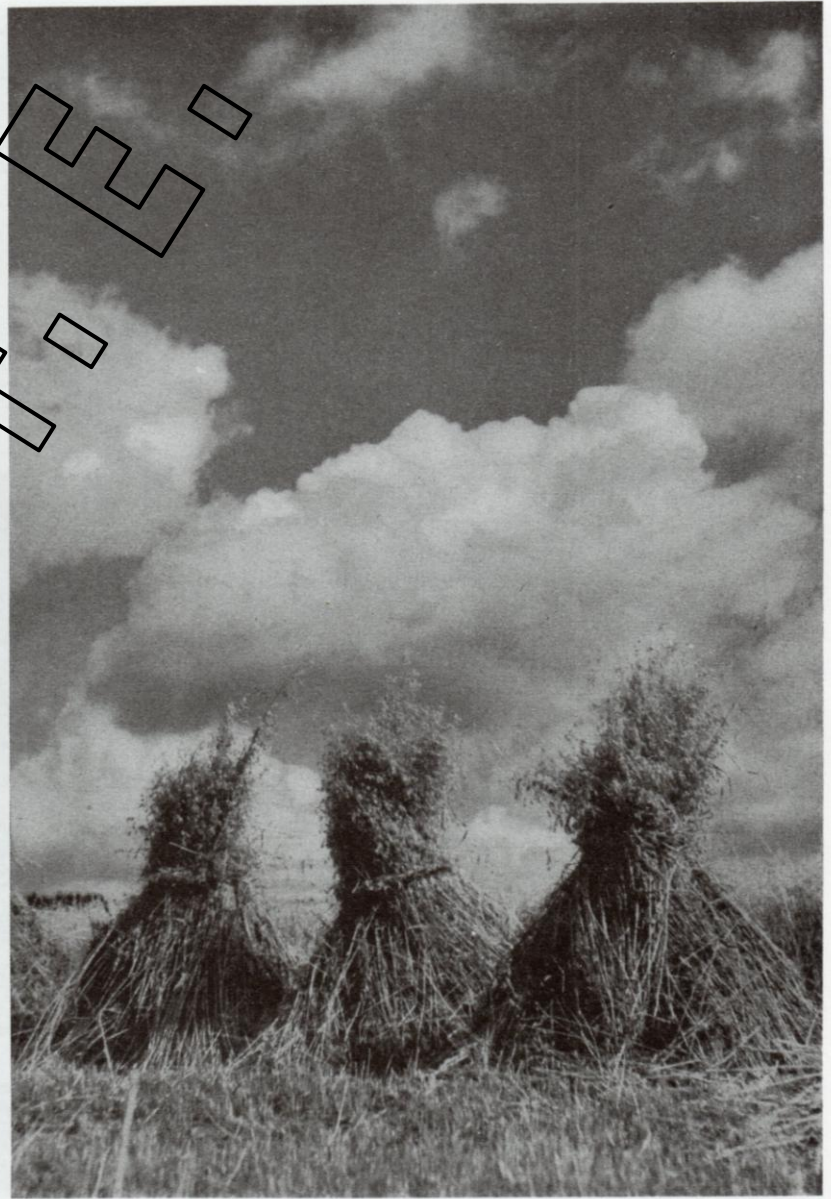
Le Fürsorgeführer est également compétent pour assurer la défense des droits des volontaires ou de leur famille sous tous les points de vue.



Viens à nous pour faire revivre la Patrie!



Une vieille ville en France.



Espérance de la moisson.



L'aviation anglo-saxonne s'est acharnée sur ces petites

Patrie, c'est pour elle



maisons où vivaient heureux des femmes, des enfants. . .

qu'il faut combattre.



Blindé de reconnaissance.



Sous la protection d'un char, un groupe de grenadiers pénètre dans des taillis où l'ennemi s'est retranché.



Une grenade lourde vient d'explorer à proximité de deux mitrailleurs.



Tireur d'élite coiffé d'un filet de camouflage.



„Préparez-vous à l'attaque!“



Un village vient d'être conquis; quelques minutes de repos sont nécessaires avant de reprendre l'avance.



COMMENT S'ENGAGER DANS LA WAFFEN-SS.

Demande d'engagement.

Les volontaires, travaillant en Allemagne, qui désirent s'engager dans la Waffen-SS s'adressent à un des bureaux de renseignements (Ergänzungsstelle) mentionnés ci-dessous.

(Anschrift der Ergänzungsstelle hier durch Stempel einfügen.)

Il n'est pas nécessaire de prévenir l'employeur de son intention de s'engager.

Convocation.

Quelque temps après, le volontaire recevra une convocation à un conseil de révision et une carte de convocation. Il remettra simplement cette dernière à son employeur et se rendra au conseil de révision. Pour cela, il recevra également un billet de chemin de fer gratuit ou, à défaut, son billet sera remboursé.

S'il est reconnu apte, il sera immédiatement incorporé dans les Waffen-SS et dirigé sur un camp d'entraînement.

S'il est reconnu inapte, il rejoindra l'entreprise où il travaille et son salaire lui sera payé, comme s'il ne s'était pas absenté.

Bureaux de renseignements.

Des renseignements complémentaires pourront être fournis dans les bureaux suivants

en Allemagne:

- I Königsberg (Preußen), Kastanienallee 26/28.
- II Stettin, Friedrich-Karlstraße 3.
- III Berlin NW 40, Wilznackerstraße 3.
- IV Dresden A 20, Tiergartenstraße 46.
- V Stuttgart O, Gerockstraße 7.
- VI Düsseldorf, Graf-Reckestraße 72.
- VII München 27, Pienzenauerstraße 15.
- VIII Breslau 18, Eichenallee 5.
- IX Kassel-Wilhelmshöhe, Löwenburgstr. 10.
- X Hamburg 13, Mittelweg 38.
- XI Braunschweig, Wolfenbüttelerstraße 13.
- XII Wiesbaden, Bahnhofstraße 46.
- XIII Nürnberg N, Mittlere Pirkheimerstr. 14a.
- XVII Wien 66, Lichtensteinerstraße 49.
- XVIII Salzburg-Aigen, Gylennstormstraße 8.
- XX Gotenhafen, Adolf Hitler-Platz 10-12.
- XXI Posen, Königsring 22.

en France:

- Paris, 24, Avenue Recteur Poincaré.
- Angers, 19, Rue de la Préfecture.
- Bordeaux, 328, Av. du Maréchal Pétain, Le Bouscat.
- Châlons/Marne, 16, Allée Paul Doumer.
- Clermont Ferrand, 65, Av. Maréchal Pétain.
- Dijon, 13, Cours du Barc.
- Limoges, 15, Rue Montalembert.
- Lyon, 55-59, Boulevard des Belges.
- Marseille, 4, Boulevard Rivet.
- Montpellier, 26, Avenue Bouisson Bertrand.
- Nancy, 31, Boulevard Albert 1er.
- Orléans, 31, Rue Jules Lemaître.
- Poitiers, 12, Avenue de Bordeaux.
- Rennes, Boulevard Ney.
- Rouen, 53, Rue de Reims.
- St. Quentin, 2, Rue Charles Picard.
- Toulouse, 1, Rue Boullingrin.



Un groupe de volontaires des Waffen-SS reçoit la glorieuse Croix de fer.



Le Führer au front auprès



de ses meilleurs soldats.





Herausgeber: **ff-Hauptamt** - Amtsgruppe D, Berlin-Grünwald, Douglasstraße 7-11.
Bilder: **Presse-Hoffmann** (1); **Elisabeth Hase** (1); **Bauer** (4); **ff-PK. Baumann** (2); **ff-PK. Büchel** (2); **ff-PK. Hummel** (3);
ff-PK. Immerseel (2); **Weill, ff-PK. (Mauritius)** (1); **Weltbild** (1); **Sportbild-Verlag Spudich** (1); **Verlag Volk und Reich** (1); **ff-Aus-**
bildungslager Sennheim (14); **Erna Lendvai-Dirksen** (1). - Druck: **Graf & Schumacher, Düsseldorf.**